



SOMMAIRE

Pépins : Pommés – Poires

Ravageurs

Hoplocampe du pommier : Emergence des larves.

Puceron cendré : Populations observées sur certains secteurs.

Puceron lanigère : Faible pression.

Carpocapse : Augmentation des captures, nouveaux accouplements potentiels, prévision des premières éclosions.

Petite tordeuse des fruits : Faibles captures.

Eulia : Captures en baisse.

Capua : Faibles captures.

Pandemis : Captures localement importantes.

Tordeuse rouge des bourgeons : Faibles captures.

Tordeuse verte des bourgeons : Captures localement importantes.

Sésie : Aucune capture.

Zeuzère : Aucune capture.

Pathologies

Oïdium : Pression localement en hausse.

Tavelure : Nouvelles périodes de contamination, contaminations en cours, nouvelles sorties de taches.

Noyaux : Prunes – Cerises

Ravageurs

Carpocapse des prunes : Nouvelles captures.

Mouche de la cerise : Nouvelles captures.



Crédit photographique FREDON Hauts-de-France

Ravageurs

Hoplocampe du pommier



Hoplocampe adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Dégâts sur fruits visibles ;
- Premières chutes de fruits seront visibles dans les parcelles les plus précoces de la région.

Analyse des risques

- Réaliser l'évaluation de la protection ;
- Prévoir la prévention des attaques pour l'an prochain ;
- Mettre en œuvre les mesures prophylactiques.

Gestion des risques

Les dispositifs de piégeage doivent être retirés du verger à ce jour, et des contrôles sur base de 1000 fruits répartis à raison de chapelets de 20 fruits sur 50 arbres doivent être réalisés. Pour les plus petits parcelles à faibles taux d'attaques, la collecte et l'export des fruits touchés est une méthode efficace de réduction des populations, et facilitera la lutte l'an prochain. Actuellement, les dégâts observés en parcelles sont quasi exclusivement à mettre au compte de l'hoplocampe, les dégâts imputables au carpocapse ne seront bien visibles que dans plusieurs jours.

Seuil indicatif de risque :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures / piège.

Puceron cendré



Puceron cendré

Etat des lieux en parcelle :

Observation de puceron cendré sur pousse dans les secteurs **Flandre Maritime, Avesnois, Arrageois Montreuillois, Soissonnais et Thiérache.**

Analyse des risques

Dépassement du seuil indicatif de risque dans les secteurs **Flandre Maritime, Avesnois, Soissonnais et Thiérache.**

Gestion des risques

- **Prendre en compte la présence de pollinisateurs** dans la gestion ;
- Vérifier la mention « Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles » ;
- Privilégier **la fin de la floraison** avant de mettre en œuvre la gestion.



Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse	14-mai	21-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	0,5	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbevilleois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,5	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)		2,0	
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,5	5,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0	1,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

1% (base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Puceron lanigère



Puceron lanigère

Etat des lieux en parcelle :

Observation de puceron lanigère sur pousse dans les secteurs **Avesnois, Thiérache et Soissonnais.**

Analyse des risques

- Pas de dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques

- **Prendre en compte la présence de pollinisateurs** dans la gestion ;
- Vérifier la mention « Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles » ;
- Privilégier **la fin de la floraison** avant de mettre en œuvre la gestion.



Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse	14-mai	21-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0		
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbevilleois (80-62)			
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)		2,0	
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)		1,0	
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0	1,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

10% (base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).



Carpocapse adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans les secteurs **La Bassée, Abbevillois, Arrageois, Thiérache, Soissonnais et Avesnois.**
- Captures de **0 à 27 individus** ;
- **63% des parcelles** du réseau concernées.

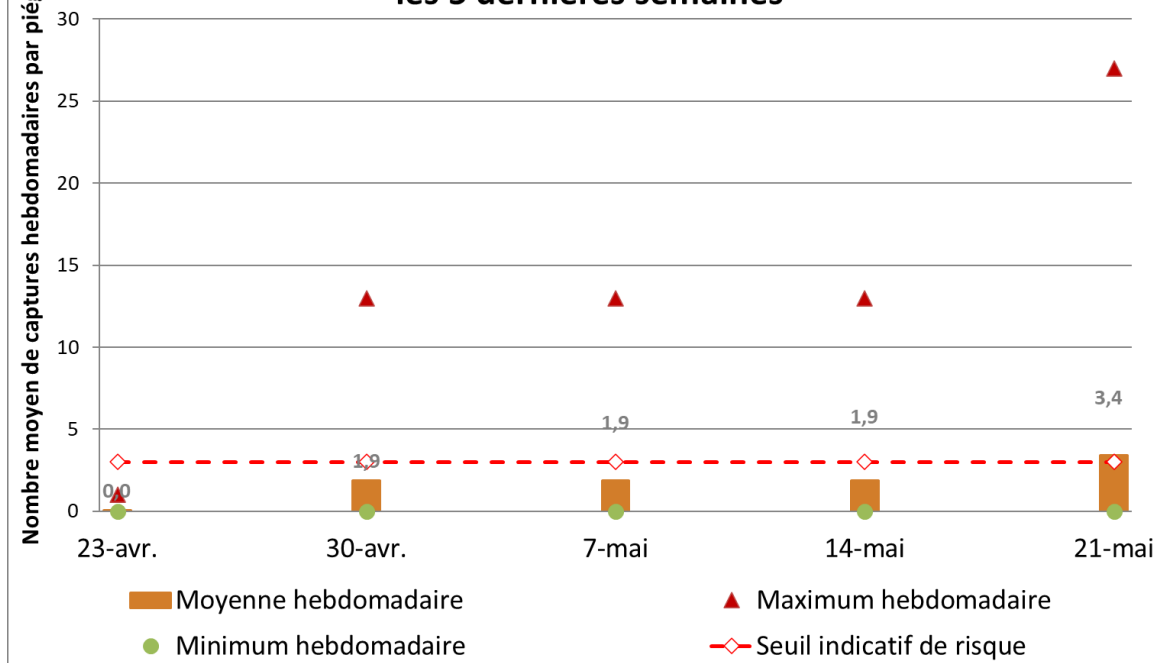
Analyses des risques :

- Dépassement du seuil indicatif de risque dans les secteurs **La Bassée, Abbevillois, Arrageois, Thiérache et Soissonnais.**

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- 3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha ;
- 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha ;
- 5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha ;
- 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha.



Etat des lieux en parcelle :

- Accouplements possibles dans la majorité des secteurs aux cours des derniers jours ;
- Période de référence sélectionnée : **19 et 20 mai** ;
- Seuls les secteurs **Flandre Maritime, Amiénois et St Quentinnois** n'ont pas rassemblé les conditions nécessaires aux accouplements à cette période.

Analyses des risques :

- Au cours de la semaine passée les secteurs présentant des populations dépassant le seuil indicatif de risque sont : **La Bassée, Abbevillois, Arrageois, Thiérache et Soissonnais**.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés et relevés régulièrement afin de comparer les captures aux conditions accouplements.

	14/05/2024	15/05/2024	16/05/2024	17/05/2024	18/05/2024	19/05/2024	20/05/2024
Accouplements possibles							
Accouplements potentiels (conditions limites)							
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuil indicatif de risque :

- Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



DNA : données non accessibles, problème technique / DNE : données non évaluables



Etat des lieux en parcelle :

- Les **températures douces** enregistrées la semaine passée sont **favorables** à l'incubation des œufs ;
- Les **premières éclosions** sont attendues à partir du **mardi 28 mai**.

Gestion des risques :

- Les dégâts observés actuellement en parcelles correspondent aux dégâts d'hoplocampe ;
- Il est important de suivre les pièges à phéromones afin d'identifier au mieux les périodes à risque ;
- Les prochains bulletins annonceront l'évolution des incubations.

	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves		
Flandre Maritime (59)	du	12-mai	au	13-mai	29-mai	Amiénois (80)	du	12-mai	au	13-mai	28-mai
	du	-	au	-			du	-	au	-	
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Flandre Intérieure (59-62)	du	12-mai	au	13-mai	29-mai	Thiérache (59-02)	du	12-mai	au	13-mai	29-mai
	du	19-mai	au	20-mai	3-juin		du	19-mai	au	20-mai	03-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Lille Sud (59)	du	12-mai	au	13-mai	28-mai	Picardie Verte (80-60)	du	12-mai	au	13-mai	31-mai
	du	19-mai	au	20-mai	3-juin		du	-	au	-	
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Montreuillois (62)	du	12-mai	au	13-mai	31-mai	Neslois (80-60-02)	du	12-mai	au	13-mai	30-mai
	du	18-mai	au	19-mai	4-juin		du	19-mai	au	20-mai	05-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
La Bassée (59)	du	12-mai	au	13-mai	28-mai	St Quentinnois (02)	du	12-mai	au	13-mai	29-mai
	du	19-mai	au	20-mai	3-juin		du	-	au	-	
	du	-	au	1-juin			du	-	au	-	
Hainaut (59)	du	12-mai	au	13-mai	29-mai	Laonnois (02)	du	12-mai	au	13-mai	30-mai
	du	19-mai	au	20-mai	3-juin		du	19-mai	au	20-mai	04-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Abbevillois (80-62)	du	12-mai	au	13-mai	30-mai	Montdidérien (80-60)	du	12-mai	au	13-mai	30-mai
	du	19-mai	au	20-mai	5-juin		du	19-mai	au	20-mai	5-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Arrageois (62)	du	12-mai	au	13-mai	31-mai	Soissonnais (60-02)	du	12-mai	au	13-mai	01-juin
	du	19-mai	au	20-mai	5-juin		du	19-mai	au	20-mai	6-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Cambrésis (59)	du	12-mai	au	13-mai	28-mai	Senlisien (60)	du	12-mai	au	13-mai	31-mai
	du	19-mai	au	20-mai	3-juin		du	19-mai	au	20-mai	06-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Avesnois (59)	du	12-mai	au	13-mai	29-mai	Omois (02)	du	12-mai	au	13-mai	29-mai
	du	19-mai	au	20-mai	3-juin		du	19-mai	au	20-mai	4-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	

IC : Incubation en cours ; délai prévisionnel supérieur aux prévisions
 AP : Avortement Probable ; délai d'incubation supérieur au maxima biologique

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Petite tordeuse des fruits adulte

Etat des lieux en parcelle :

- **Captures** dans les secteurs **La Bassée, Thiérache et Abbevilleois.**
- Captures de **0 à 1 individus** ;
- **23% des parcelles** du réseau concernées.

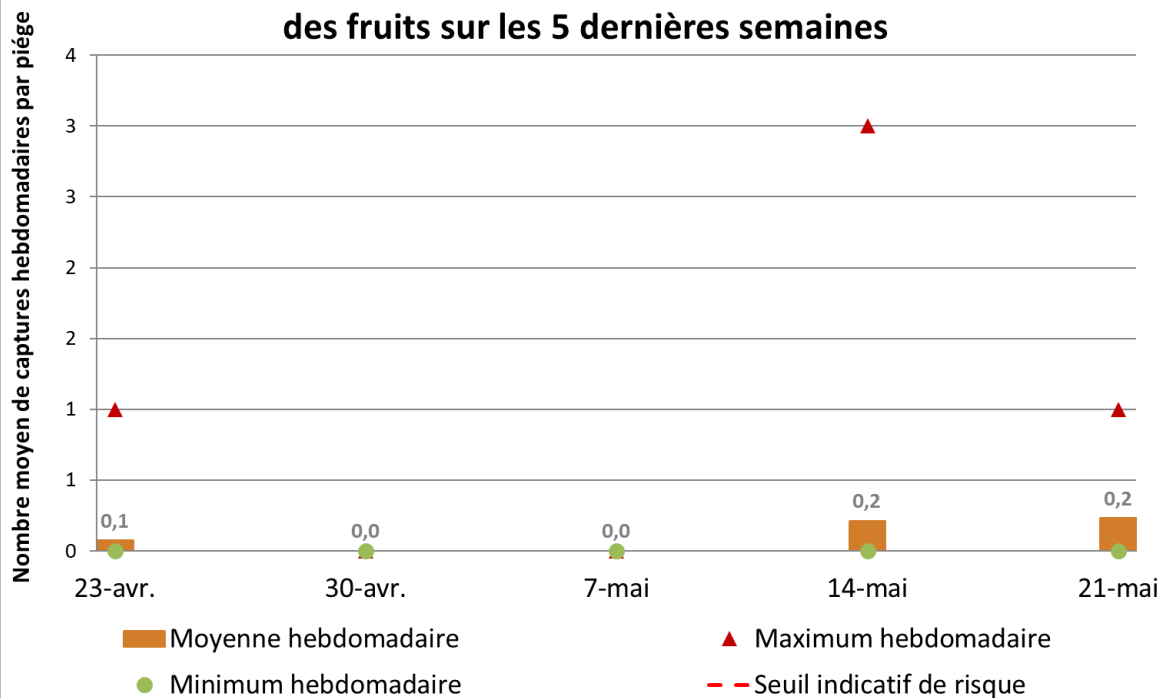
Analyses des risques :

- Faibles captures.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Eulia

Etat des lieux en parcelle :

- **Captures** dans les secteurs **La Bassée, Arrageois, Montreuillois et Avesnois.**
- Captures **de 0 à 3 individus** ;
- **21% des parcelles** du réseau concernées.

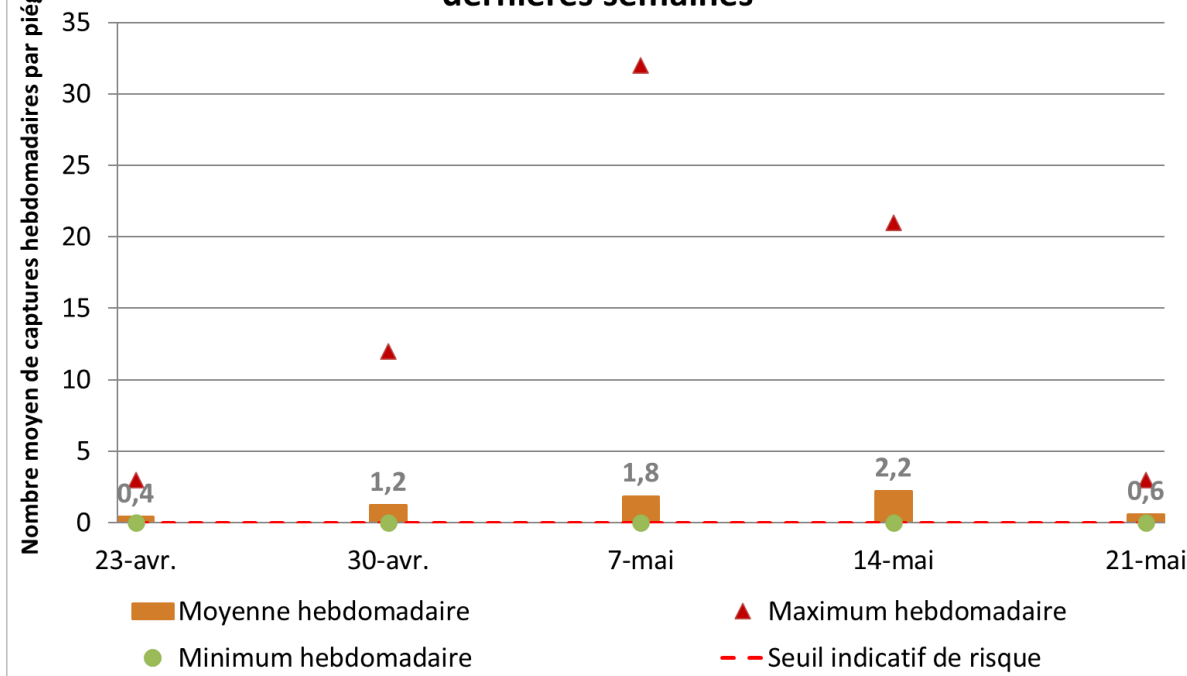
Analyses des risques :

- Diminution des captures.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Capua

Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans les secteurs **Thiérache et La Bassée** ;
- Captures de **0 à 3 individus** ;
- **20% des parcelles** du réseau concernées.

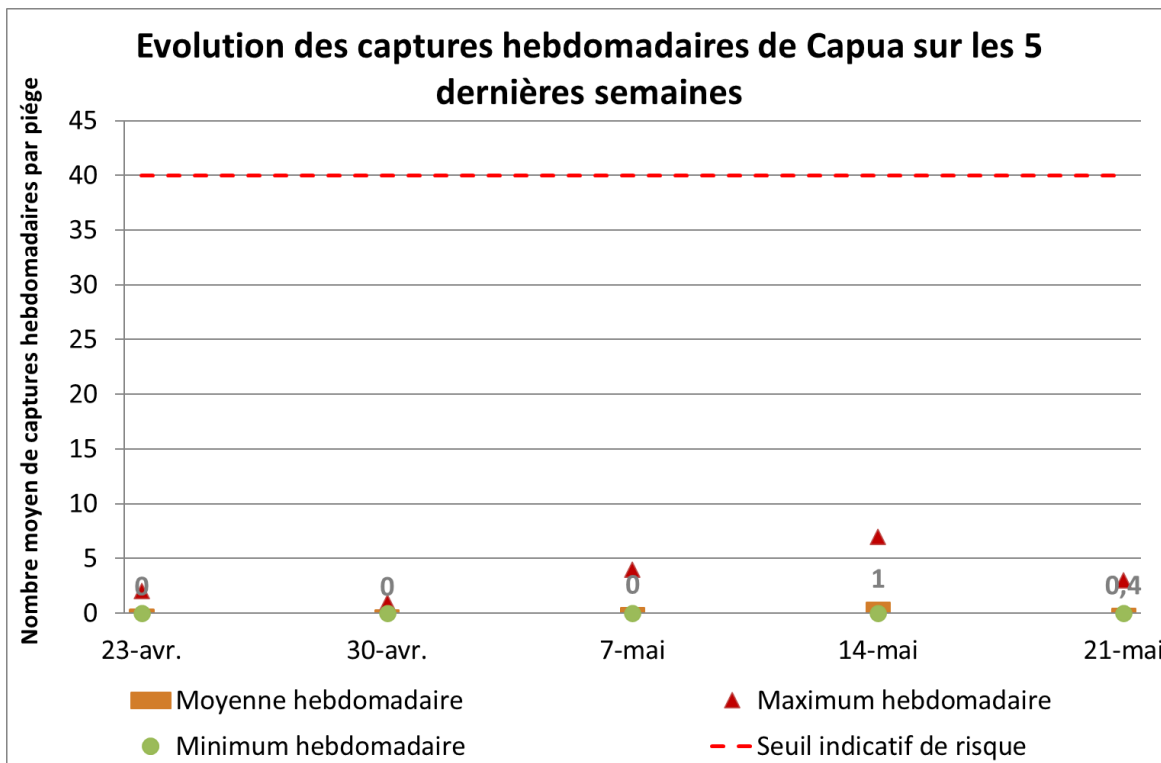
Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Pandemis adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans les secteurs **La Bassée, Arrageois, Flandre Maritime et Neslois.**
- Captures de **0 à 41 individus** ;
- **57% des parcelles** du réseau concernées.

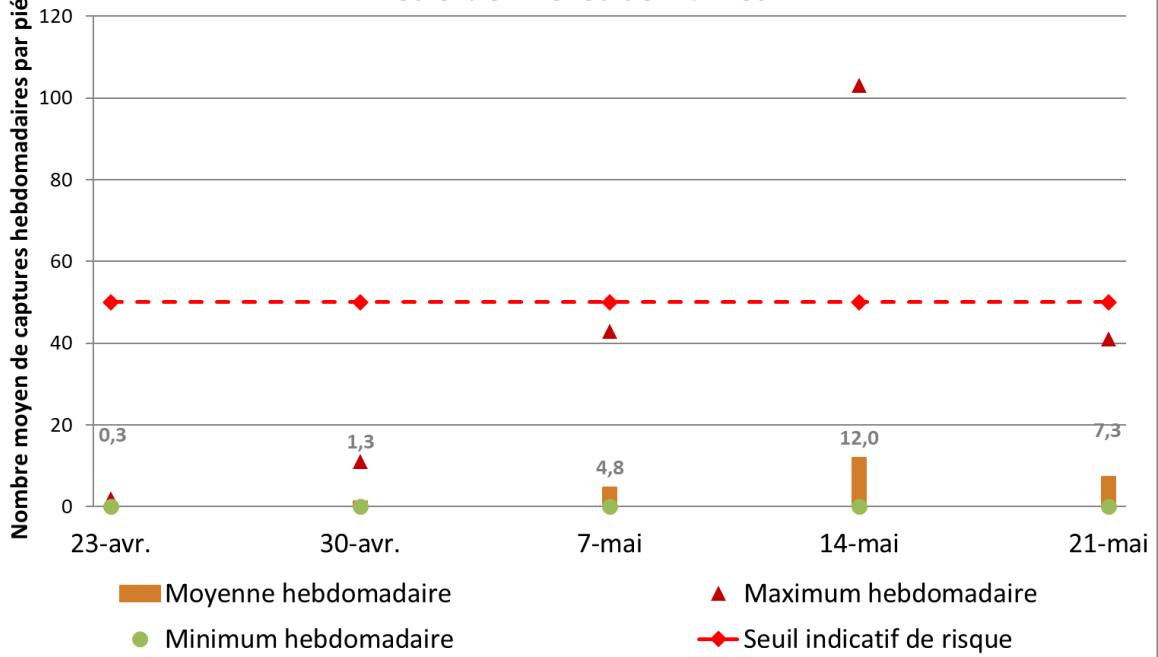
Analyses des risques :

- **Dépassement du seuil indicatif de risque dans le secteur de La Bassée.**

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Tordeuse rouge des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

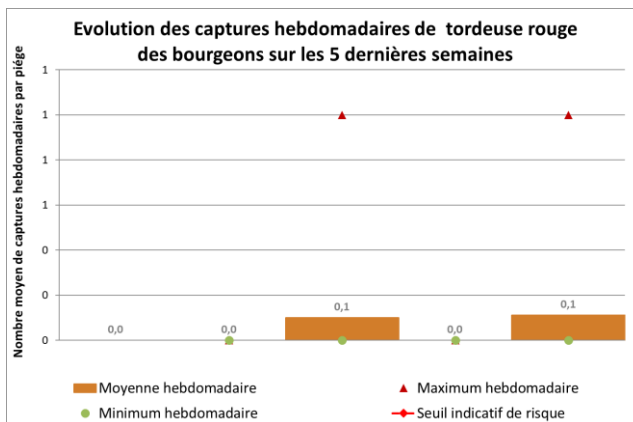
- Capture dans le secteur **Montreuillois**.
- Captures de **0 à 1 individus** ;
- **11% des parcelles**.

Analyses des risques :

- Faibles captures.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Tordeuse verte des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

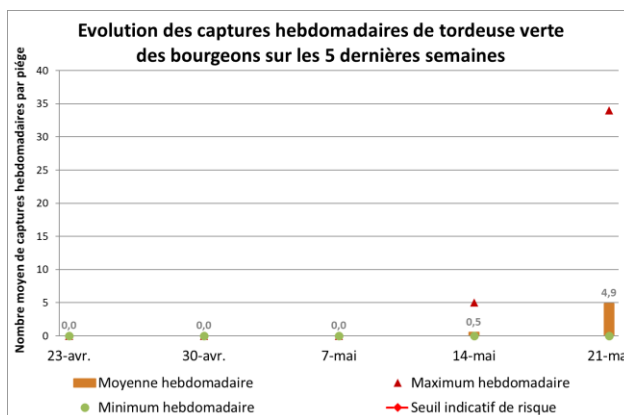
- Capture dans les secteurs **Avesnois, La Bassée et Abbevillois**.
- Captures de **0 à 34 individus** ;
- **38% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- **Captures importantes dans le secteur La Bassée**.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.





Sésie du pommier adulte

Etat des lieux en parcelle :

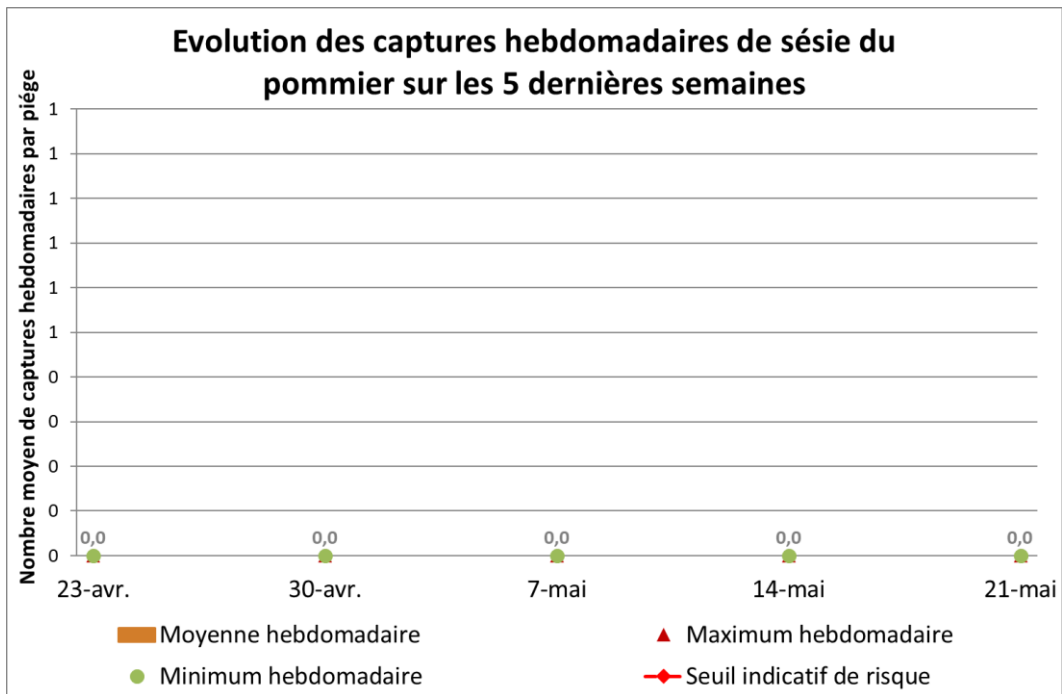
- Aucune capture enregistrée par le réseau de piégeage.

Analyses des risques :

- Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Gestion des risques :

- Pensez à installer, les pièges alimentaires dans les parcelles dès les premières captures ;
- Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON Hdf, cf. fiche technique disponible en ligne*).



Seuil indicatif de risque :

- 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles ;
- 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans.



Zeuzère adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Aucune capture la semaine passée.

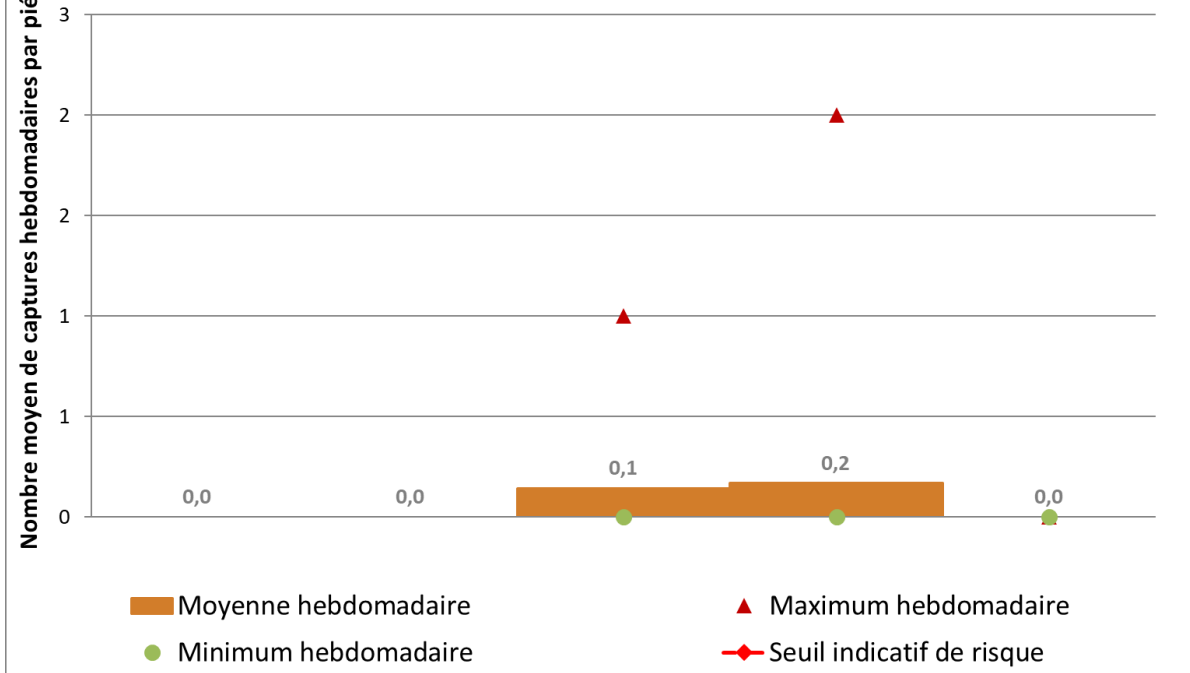
Analyses des risques :

- **Aucun dépassement du seuil** indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- 10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées sur 50 arbres.

Oïdium



Oïdium sur pousse

Etat des lieux en parcelle :

- Des **contaminations sur pousses** ont été constatées dans la majorité des secteurs ;
- Observation de **0 à 4% de pousses touchées** ;
- **56% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- **Aucun dépassement du seuil** indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les conditions **chaudes** et **faiblement pluvieuses** favorisent la maladie ;
- Cette problématique est à raisonner actuellement avec celle concernant la tavelure ;
- La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) semble la meilleure technique actuellement pour limiter les risques de diffusion au sein du verger.

Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium	14-mai	21-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	1,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,5		
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,5	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	2,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,0	4,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	5,0	0,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0	4,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

- 5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Tavelure sur feuille

Etat des lieux en parcelle :

- Précipitations enregistrées sur l'ensemble des secteurs ;
- Les risques enregistrés sont **nuls à graves** ;
- Les **températures douces** et les **périodes d'humectation longues** ont **souvent** été **favorables** à l'évolution des périodes de contamination.

Analyse des risques :

Les **quantités d'eau** enregistrées durant les **dernières périodes de contaminations** vont de 0,2mm à 58,4mm pour une moyenne régionale de **12,14mm**.

Selon la modélisation, les **stocks projetables** sont à ce jour de **0,1% en moyenne**, variant selon les secteurs de 0,02% à 0,61%.

Toujours selon la modélisation, au cours des dernières périodes de contaminations, les **taux de projections** sont de **0,92% en moyenne**, variant selon les secteurs de 0,09% à 9,04%.

Prévisions de Météo France :

- Températures douces ;
- Précipitations annoncées dans les prochains jours selon les secteurs.

Gestion des risques :

Restez vigilants aux périodes de contamination en cours. Pensez à coupler votre gestion des risques avec celle contre l'oidium.

Le **tableau** en page suivante résume les **situations actualisées** et **prévisionnelles** selon les **secteurs géographiques** (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques). Les données sont issues de la modélisation sur base de données de stations météorologiques sur une commune précise de chaque secteur. Cette situation peut différer.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



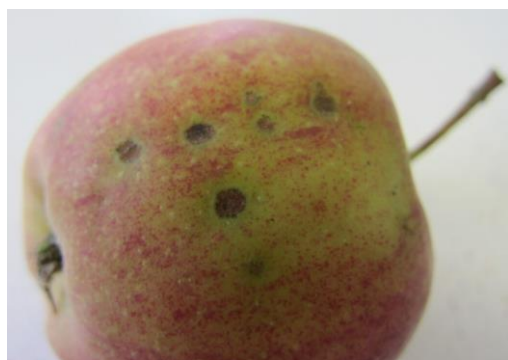
Tavelure - Modélisation

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 12h ce jour
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre Maritime (59)	14-mai 11 h	17-mai 9 h	GRAVE	0,45	95,35	0,61	32,6	2500
	18-mai 3 h	19-mai 8 h	GRAVE	0,15			0,8	1690
	21-mai 8 h	en cours	Nul	0,00			6,8	54
Flandre Intérieure (59-62)	13-mai 17 h	15-mai 16 h	GRAVE	5,70	96,32	0,03	18,6	2700
	16-mai 6 h	16-mai 13 h	Très léger	0,15			19,2	1840
	17-mai 22 h	19-mai 9 h	GRAVE	0,37			15,4	1240
	20-mai 11 h	20-mai 12 h	Nul	0,50			0,2	
	21-mai 7 h	en cours	Nul	0,23			7,4	
Lille Sud (59)	16-mai 6 h	16-mai 12 h	Nul	4,91	96,51	0,04	29,6	
	17-mai 21 h	18-mai 14 h	Assez Grave	0,40			47,0	1270
	21-mai 8 h	en cours	Nul	0,78			8,8	
Montreuillois (62)	14-mai 5 h	15-mai 9 h	GRAVE	9,04	95,54	0,03	18,4	2500
	16-mai 5 h	16-mai 13 h	Très léger	0,12			21,2	1770
	17-mai 23 h	19-mai 9 h	GRAVE	0,19			35,6	1187
	21-mai 6 h	en cours	Nul	0,48			1,6	
La Bassée (59)	DNA							
Hainaut (59)	14-mai 16 h	15-mai 10 h	Assez Grave	2,94	96,72	0,03	14,4	2500
	16-mai 5 h	16-mai 12 h	Très léger	0,19			23,2	1880
	17-mai 21 h	18-mai 10 h	Léger	0,45			18,4	1260
	21-mai 5 h	en cours	Nul	0,82			7,2	
Abbevilleois (80-62)	14-mai 5 h	15-mai 8 h	GRAVE	1,04	96,52	0,03	9,0	2600
	16-mai 6 h	16-mai 13 h	Très léger	0,17			10,8	1860
	17-mai 4 h	17-mai 9 h	Nul	0,18			0,2	
	18-mai 1 h	19-mai 12 h	GRAVE	0,48			26,2	1233
	21-mai 6 h	en cours	Nul	0,52			6,0	
Arrageois (62)	14-mai 6 h	15-mai 9 h	GRAVE	0,76	95,73	0,03	17,4	2430
	16-mai 3 h	16-mai 12 h	Très léger	0,09			17,8	1800
	17-mai 23 h	19-mai 9 h	GRAVE	0,23			14,0	1180
	21-mai 5 h	en cours	Nul	0,57			1,4	
Cambrésis (59)	14-mai 13 h	15-mai 15 h	GRAVE	0,68	96,38	0,03	9,0	2500
	16-mai 4 h	16-mai 13 h	Très léger	0,15			23,4	1900
	17-mai 17 h	18-mai 11 h	Léger	0,38			25,8	1350
	21-mai 6 h	en cours	Nul	0,75			11,4	

Tavelure - Modélisation

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour	Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 12h ce jour		
Avesnois (59)	14-mai 18 h	15-mai 9 h	Assez Grave	4,62	96,25	0,03	12,4	2320		
	16-mai 4 h	17-mai 8 h	GRAVE	0,31			5,0	1830		
	17-mai 20 h	19-mai 7 h	GRAVE	0,31			14,2	1240		
	19-mai 19 h	20-mai 8 h	Léger	0,25			12,4	540		
	21-mai 8 h	en cours	Nul	0,24			6,8			
	Amiénois (80)	14-mai 8 h	15-mai 11 h	GRAVE			0,80	95,51	0,03	17,5
16-mai 5 h		16-mai 14 h	Très léger	0,09	17,8	1800				
18-mai 1 h		18-mai 13 h	Très léger	0,23	14,0	1200				
21-mai 7 h		en cours	Très léger	0,56	1,4	91				
14-mai 19 h		en cours	GRAVE	2,00	95,51	0,03	58,4			2650
Picardie Verte (80-60)	14-mai 5 h	15-mai 8 h	GRAVE	0,57	95,81	0,02	9,4	2500		
	15-mai 22 h	16-mai 12 h	Léger	0,23			12,0	1900		
	17-mai 6 h	17-mai 8 h	Nul	0,12			0,2			
	19-mai 14 h	20-mai 9 h	Assez Grave	0,52			17,0	635		
	20-mai 20 h	en cours	Léger	0,19			7,6	101		
	Neslois (80-60-02)	14-mai 9 h	15-mai 13 h	GRAVE			2,38	96,29	0,58	16,0
16-mai 2 h		17-mai 8 h	GRAVE	0,37	13,6	2000				
19-mai 8 h		19-mai 12 h	Nul	0,75	4,4					
14-mai 8 h		15-mai 11 h	GRAVE	0,40	11,0	2400				
St Quentinnois (02)	16-mai 2 h	17-mai 14 h	GRAVE	0,39	96,41	0,03	6,5	1800		
	17-mai 15 h	19-mai 10 h	GRAVE	0,41			5,0	1300		
	21-mai 2 h	en cours	Nul	0,55			0,5			
	14-mai 15 h	15-mai 17 h	GRAVE	0,38			14,5	2400		
	16-mai 4 h	19-mai 8 h	GRAVE	0,35			7,0	2000		
Laonnois (02)	21-mai 1 h	en cours	Très léger	1,01	96,53	0,03	3,0	123		
	14-mai 11 h	15-mai 15 h	GRAVE	2,54			96,22	0,61	16,0	2600
	16-mai 4 h	17-mai 10 h	GRAVE	0,35					13,6	1900
	19-mai 10 h	19-mai 14 h	Nul	0,73					4,4	
Soissonnais (60-02)	12-mai 16 h	19-mai 14 h	GRAVE	0,44	96,66	0,03			22,6	2500
	21-mai 0 h	en cours	Très léger	1,24			0,6	170		
	14-mai 2 h	15-mai 7 h	GRAVE	1,09			10,4	2800		
Senlisien (60)	16-mai 3 h	16-mai 9 h	Nul	0,27	97,63	0,03	3,6			
	19-mai 8 h	19-mai 13 h	Nul	0,92			0,6			
	20-mai 18 h	en cours	Assez Grave	0,65			0,8	280		
	14-mai 12 h	15-mai 12 h	GRAVE	0,28			8,4	2500		
	15-mai 23 h	16-mai 12 h	Léger	0,19			10,0	2000		
Omois (02)	20-mai 14 h	en cours	Assez Grave	1,62	95,41	0,03	13,0	300		

DNA : données non accessibles, problème technique / DNE : données non évaluables
 * : données obtenues par triangulation



Tavelure sur fruit

Etat des lieux en parcelle :

- **Sortie de tache sur feuille** constatée au cours de la semaine passée dans les secteurs **Montreuillois, Arrageois, Thiérache** et **Soissonnais** ;
- Observation de **contaminations sur fruit** dans le **Soissonnais** ;
- **Les sorties de taches actuelles** correspondent à des périodes de contamination du début du mois de mai.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	14-mai	21-mai	Tendance /S-1	14-mai	21-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,0					
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,5	0,5	↔	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	1,0			1,0		
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔	0,0		
Arrageois (62)	0,0	1,0	↗	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	0,0					
Thiérache (59-02)	0,0	1,0	↗			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔			
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0	3,0	↗	0,0	1,0	↗
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Carpocapse des prunes



Carpocapse des prunes

Etat des lieux en parcelle

- Captures dans les secteurs **Arrageois, Montreuillois et Soissonnais** ;
- Captures de **0 à 9 individus** ;
- 50% des parcelles du réseau concernées.

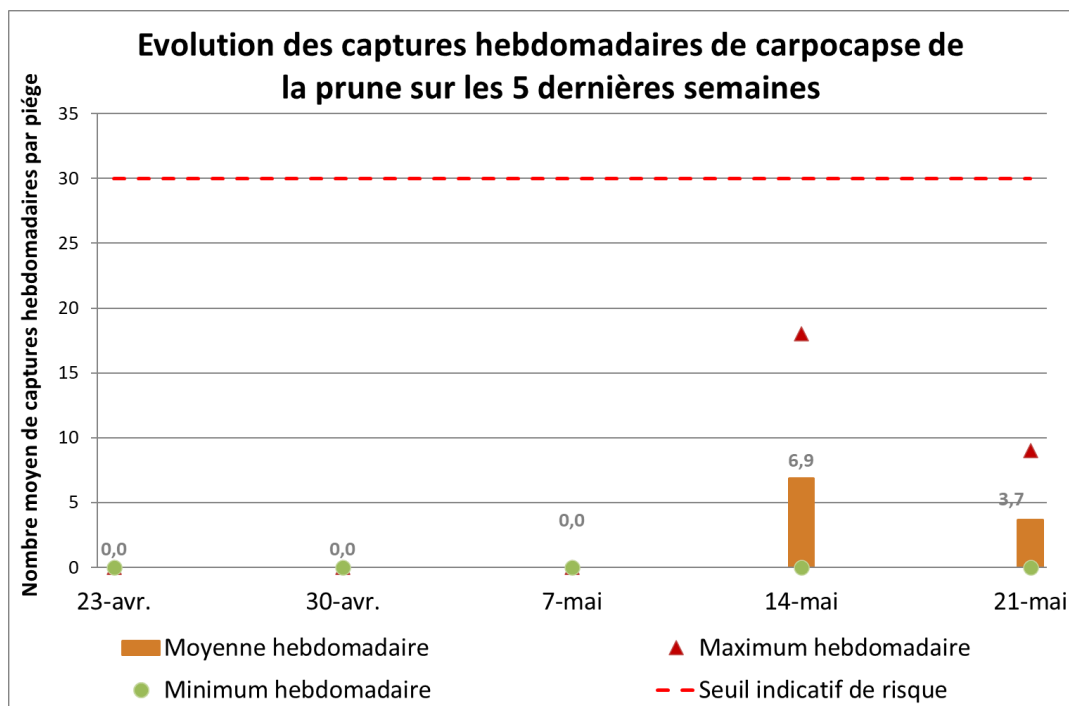
Analyse des risques

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours.

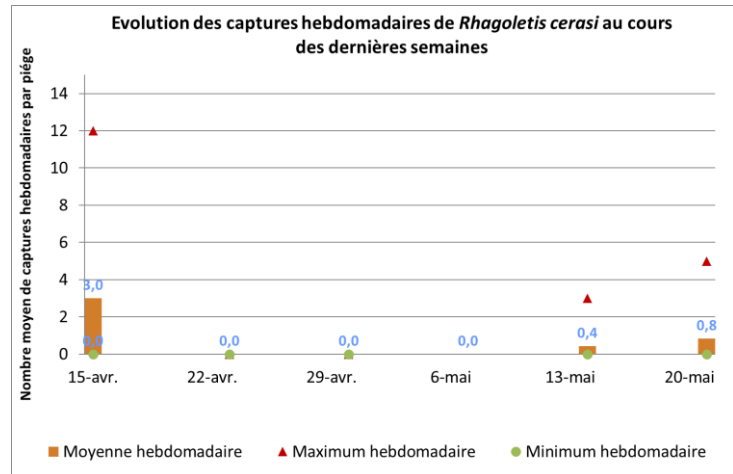
Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle

- Captures dans le secteur **de La Bassée** ;
- Captures **de 0 à 5 individus** ;
- **17% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses de risques

- La **hausse des températures favorise** la **maturité** des cerises et les **émergences** de la mouche des cerises ;
- Il est impératif donc que les **pièges chromatiques de monitoring soient en place** ;
- La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un **corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes** ;
- Ses **ailes** transparentes présentent des **bandes transversales foncées** très typiques.

Gestion des risques

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire ces insectes qui sont capturés dans la glue. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol. Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison. Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté. Les carabes, les staphylyns, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication **d'observateurs**.

Vous êtes producteur, conseiller ou technicien en Hauts de France ;
Vous observez régulièrement vos parcelles ;
Vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs :

Rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.

Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier d'une aide à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le dispositif, contactez :

Lauryne POULAIN au 03.21.08.88.77

lauryne.poulain@fredon-hdf.fr

Ou

Martine DEGUETTE au 03.21.08.88.74

martine.deguette@fredon-hdf.fr

Informations pratiques

Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC :

[Portail | Ecophytopic](#)

Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques ».

Accès aux autres éditions du BSV

<http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

<http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Prochain bulletin le **28 mai**.

Action pilotée par le ministère chargé de de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : [Martine DEGUETTE](#) - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : [Aurélié Albaut](#) - Chambre d'agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)